

ASTI 22

L'ASTI 22 (Association de solidarité avec les travailleurs immigrés des Côtes d'Amor) (**créée en 1971**) a pour but d'accueillir, d'aider, d'orienter les Migrants et Demandeurs d'asile dans leurs démarches. Nous avons pour objectif de favoriser l'intégration des Étrangers. Nous visons aussi à l'information de l'opinion publique sur la situation des Migrants en France.

Nos actions locales :

Permanences administratives juridiques et sociales :

Tous les mercredis de 14 h à 18 h 30 au siège sans rendez-vous, et les autres jours sur rendez-vous.

Constitution des dossiers OFPRA et des recours à la CNDA (pour les demandeurs d'asile)

Interventions auprès de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)

Recours devant le Tribunal Administratif suite à des Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF)

Nous devons gérer des arrivées directes le mercredi (migrants déposés devant la porte de l'association par des passeurs sans scrupules) : le logement est alors le principal souci car le 115 souvent ne prend pas en charge ces populations.

Ces permanences fonctionnent grâce à la présence hebdomadaire de bénévoles (entre 5 et 9 chaque mercredi, une quinzaine pour l'apprentissage du français).

Nous passons aussi beaucoup du temps à prendre des rendez-vous internet (préfectures – Région, Département, CAF, CCAS, Pôle emploi...), et à remplir des dossiers dématérialisés (impôts, Pôle Emploi, etc.)

Nous sommes Domiciliation Postale pour tous les migrant(es) qui sont sans logement ou adresse fixe.

La valorisation de notre bénévolat sur sites ou d'accompagnement est évaluée à l'équivalent d'environ 5 équivalents temps plein.

Nous donnons aussi des cours d'Alphabétisation. En 2019, nous avons recensés plus de 40 nationalités participant à ces cours.

Certaines municipalités nous aident financièrement ou en nous confions par convention logements pour accueillir des migrants : Saint-Brieuc, Ploufragan, Trégueux, Plérin, Bon Repos Sur Blavet, Guingamp Paimpol Agglomération.

Le Conseil Départemental nous verse une subvention annuelle de 25 000 euros afin de nous permettre de mener à bien nos missions d'aide et de secours aux migrants.

La difficulté majeure et, de plus en plus aigüe à laquelle nous sommes confrontés, c'est la difficulté à trouver des logements pouvant accueillir des familles avec enfants, souvent en bas âge. Nous recherchons des logements pour des familles avec enfants en bas âges et trop souvent à la rue quelles que soient les saisons.

Contact : asti22sb@gmail.com ; Président : Gilles CHAVIN-COLLIN